

Atelier N°4 – 27 avril 2012 – Après-midi « Surtraitements non liés aux surdiagnostics »

Modérateur : François PESTY

Surtraiter, à partir d'un diagnostic posé, consiste à initier un traitement surdimensionné ou inapproprié, alors qu'une alternative thérapeutique moins lourde, pouvant aller jusqu'à l'abstention ou faisant appel à des soins palliatifs, était possible, moins délétère, moins traumatisante, voire moins coûteuse ou sans fausses promesses :

- opérations chirurgicales, radiations, prescriptions médicamenteuses inutiles (ou futiles) ;
- exérèses, irradiations ou doses de médicaments trop importantes ;
- durées de traitement, d'intervention, d'exposition trop prolongées ;
- recours à un traitement non éprouvé, voire non autorisé (ex : hors AMM) et sans bénéfice clinique clairement démontré (effet uniquement sur des critères intermédiaires), alors que d'autres le sont ;
- combinaison (surenchère) de moyens thérapeutiques telles que des associations médicamenteuses futiles, la chimiothérapie adjuvante (après chirurgie) ou néo-adjuvante (avant chirurgie), la chimiothérapie combinée à la radiothérapie ;

Nous illustrerons les « surtraitements », par des exemples et tenterons ensemble d'en analyser les causes et les moyens de les éviter, ou tout au moins de les limiter...